1re Année. — N° 39 10 Cent. le Numéro. 23 Octobre 1883.

L'ANTI-MATÉRIALISTE

ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBRE PENSÉE RELIGIEUSE
ET DU SPIRITUALISME MODERNE
PARAISSANT LE 8 ET LE 23 DE CHAQUE MOIS

Naître, mourir, renaître encore, progresser sans cesse, telle est la loi.

Gouverne-toi toi-même dans toutes les sphères de ton activité. Sois ton prêtre et ton roi.

Directeur : P. VERDAD
BUREAUX : 110, Grande-Rue, Le MANS (Sarthe).
Annonces : 1 fr. la ligne | Abonnement : Un an 5 fr. | Réclames : 1 fr. 50 la ligne

CHRONIQUE

Le Congrès spirite qui s'est réuni à Liège s'est occupé exclusivement d'organiser définitivement et sur des bases solides, la Fédération Belge. 500 congressistes ont pris part aux discussions qui ont été courtoises et fraternelles.

Comme décisions prises il en est une qui nous a tout particulièrement fait plaisir : Le congrès a émis le vœu que des brochures seraient publiées pour le service gratuit de la propagande. La première brochure qui sera publiée traitera « des preuves de l'existence de Dieu. » Nous félicitons nos frères Belges et nous prions Dieu de bénir leurs louables efforts et leurs sentiments de paix et d'union.

Puisque nous parlons de la Belgique, nos lecteurs nous permettront de leur recommander un

journal fort bien pensé et fort bien écrit que nous avions oublié d'annoncer. *Le Phare*, (21, rue du Pont d'Ile, 4 f. par an à Liège), qui, par son prix est, à la portée de tous, est l'un des plus instructifs organes du spiritualisme moderne. Son directeur est un homme de mouvement qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour mener à bien la propagation de nos chères doctrines. N'oublions pas de dire que la Belgique possède plusieurs journaux que nous avons recommandés bien des fois et qui, eux aussi, défrichent le terrain pour y faire la bonne semence. Que ceux qui sont riches n'oublient pas d'aider notre presse spirite si utile et si nécessaire pour la diffusion de la parole nouvelle.

— M. Décius-Déo, l'un de nos plus actifs frères, notre ami bien dévoué, nous a fait parvenir deux morceaux de musique dont il a composé les paroles. — Le premier est une élégie charmante, pleine d'inspirations élevées, dédiée à l'Italie si éprouvée par les dernières catastrophes ; la deuxième est une jolie romance que le cœur d'un amant a dictée. Voici leurs titres :

Casamicciola et *Amour que Dieu créa*. Ils sont vendus 1 fr. ; on peut se les procurer chez les auteurs à Avignon. Nous recommandons ces deux productions poétiques et musicales avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont vendues au profit d'une bonne œuvre.

M. Sauvaget de l'Ile d'Oléron est un médium guérisseur remarquable qui donne la meilleure partie de sa vie à ceux-là que la maladie visite. De tous les côtés de l'Ile les souffrants connais-

sent notre frère pour son dévouement désintéressé, pour les nombreuses guérisons qu'il a obtenues et qu'il obtient tous les jours. Nous ne doutons pas que les désincarnés, nos amis de l'espace, ne l'aident dans la mission pacifique et humanitaire qu'il accomplit dans ce coin des Charentes.

Dans le prochain numéro nous consacrerons un article bibliographique au livre « *Les Vies mystérieuses* » que nous avons reçu. Quelques personnes se plaignent parce que nous ne rendons pas compte des livres qui se publient en dehors de la Librairie spirite. Nous répondons qu'il est de notre devoir de ne recommander que les livres que nous avons lus; nous ne pouvons pas faire d'articles bibliographiques sur des ouvrages que les auteurs n'ont pas la gracieuseté de nous adresser. P. V.

LA MORALE

La morale doit être indépendante des doctrines métaphysiques, c'est parce que l'homme a voulu lui donner pour fondement et sanction les vérités théologiques ou cosmiques qu'il a faussé, avec l'idée de Dieu, l'idée de Devoir et de Justice. La morale n'est ni un concept religieux ni un système philosophique. L'heure n'est pas venue, toutefois, où les esprits dégagés de la superstition s'élèveront à cette conception qui exige de l'agent moral de *faire le bien pour le bien même*, et non pas en vue d'intérêts égoïstes et personnels. Le jour où tous les hommes se proposeront la même fin qui doit être : *la perfection de soi-même et le bonheur*

de tous, la morale n'aura d'autre fondement que la conscience individuelle et d'autre sanction que la CONSCIENCE UNIVERSELLE. Après avoir décrété l'autonomie de la raison, il faut déclarer la neutralité de la morale, alors seulement le progrès social que nous poursuivons ne sera plus l'esclave d'un système, et l'on ne verra pas le fanatisme, au nom d'un prétendu droit divin, poser les bases d'une prétendue loi morale.

Mais si la morale ne doit pas avoir pour sanction l'espérance d'un avenir meilleur, nous pensons qu'on ne doit pas lui refuser ce mobile de la finalité, et que même elle n'a pas de plus impérieux et de plus puissant propulseur que ce postulat de l'immortalité.

Au-dessus du *dieu*, il y a Dieu. Si les prêtres voulaient reconnaître l'idée d'une sanction à la loi morale non tirée de la révélation, ils la respecteraient mieux et ne la placeraient pas dans l'accomplissement de certaines pratiques ou dans la croyance à de certains dogmes qui n'ont rien de commun avec elle. Un grand progrès résulterait de cet accord établi par la philosophie entre les hommes, *dont les convictions sont diverses mais dont la raison est une;* mais les prêtres sont trop remplis de l'esprit d'ignorance et d'intolérance pour désirer cette conciliation des intelligences. C'est à nous qui reconnaissons la liberté de la conscience, la souveraineté de la raison et la neutralité de la morale, de travailler à ce rapprochement et de nous souvenir qu'on n'arrive à Dieu que par le *divin*.

V. TRÉVARÉ.

Il importe que nous déclarions une fois pour toutes que nous sommes et voulons rester l'organe des spiritualistes socialistes, des libres-penseurs religieux, de tous ceux qui vivent en dehors des églises et des dogmes, de tous ceux qui travaillent à construire l'être futur de l'association des âmes qui se possèdent et se dirigent. Nos colonnes sont donc ouvertes à tous les hommes de bonne volonté. Cependant, tout en conservant nos libres allures et les laissant à tous nos collaborateurs, nous ne pouvons et ne voulons point appartenir à toutes les écoles philosophiques. Nous avons des principes de certitude qui nous font inébranlable au milieu d'une société qui paraît funestement entraînée vers une dissolution prochaine. L'époque actuelle ressemble à celle où naquit l'idée chrétienne, à cette époque où Marc-Aurèle, qui jugeait le monde de haut, se prit de désespoir et demanda à mourir pour ne point rester dans ses ténèbres et ses mensonges. Rien n'est changé. Ce qui dégoûtait Marc-Aurèle et quelques grandes âmes égarées, nous dégoûte aussi. « Le monde ancien n'a plus de génie que pour se condamner ou pour se moquer de lui-même. Cette satire universelle contre les dieux, les héros, les sages, ce qui reste d'idéal et de divin dans le cœur humain, constate la décadence et la précipite. Bientôt une nouvelle lumière assistera ces esprits désabusés et le Christianisme libéral n'aura plus de peine à recueillir ce monde qui défaille et s'abandonne. » (1)

(1) *Les Moralistes*, par Martha,

Ces peines et ces espérances qu'avaient les bons esprits de l'empire romain, nous spirites, nous libres-penseurs religieux, nous fouriéristes nous les avons, et c'est pour grouper les hommes et les femmes qui pensent ce que nous pensons, que nous luttons contre le catholicisme et le matérialisme, ces ennemis de la lumière et de la vérité.

P. VERDAD.



TRANSFORMATION SOCIALE

(*Suite*)

5° Pour ne pas gêner les ouvriers pauvres, ils auront 2 ans pour acquitter leur action.

6° On tiendra compte pour la répartition des bénéfices des trois facteurs suivants : Capital, Travail et Talent.

7° Les ouvriers seront divisés en autant de groupes distincts qu'il y a de parties de travail à exécuter dans notre industrie.

8° Les membres de chaque groupe décideront par un vote ceux d'entre eux qui ont droit à la part accordée au talent.

9° On paiera l'ouvrier à l'heure ou à la tâche, et on n'usera d'aucun moyen coercitif pour le contraindre à venir au travail.

10° Les ouvriers pourront changer de travail, pourvu qu'ils soient reconnus capables par le président du nouveau groupe dans lequel ils aspireront à entrer.

11° On occupera de préférence dans la fabrique les ouvriers actionnaires, et on réduira au

strict nécessaire le nombre des ouvriers salariés non actionnaires.

12° Les prix adoptés pour les façons seront ceux de la maison de la ville qui donne le prix le plus élevé.

Je suis convaincu que les résultats d'une industrie où les ouvriers sont associés, si elle est bien gérée, doivent être très-beaux, et lui permettre de lutter avec avantage avec les industries avec patrons ; je suis donc mathémathiquement sûr du succès et de la possibilité de réaliser des bénéfices ; mais il faut que le succès soit prompt, presque immédiat. Cette seconde période devra durer de 6 mois à un an, au bout desquels nous devrons pouvoir offrir à nos actionnaires des intérêts supérieurs à 5 p. % et des bénéfices à tous nos ouvriers.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur cette seconde phase de notre association. Il faudra en mécaniser le mieux possible les statuts, mais ils devront être presque tous remaniés lors de l'entrée en troisième période que j'appellerai période transitoire, reliant la période d'organisation avec celle d'harmonie simple.

Période transitoire.

C'est sur cette troisième période que nous devons compter pour intéresser la population ouvrière à notre œuvre, et lui ouvrir les yeux sur les bienfaits et les bénéfices de l'association. Si nous réussissons, les patrons pourront en augurer que leur étoile pâlit, et que leur règne est bientôt fini.

Comment franchirons-nous le passage de la seconde à la troisième période ?

Examinons d'abord la situation de notre société.

Nous avons une année d'existence. Nos 100,000 fr. sont intacts ; nous avons distribué intégralement nos bénéfices à nos ouvriers et à nos actionnaires. Nous possédons en matériel et en marchandises : 70,000 fr ; en Argent : 20,000 fr. Sommes restant à verser par les actionnaires : 10,000 fr.

Nous constatons que les résultats sont excellents ; mais nous constatons aussi que le chômage fait perdre beaucoup de temps à nos ouvriers, et que si nous pouvions trouver le moyen d'utiliser ce temps perdu, nous aurions beaucoup avancé dans la solution de la question sociale.

Le moyen ingénieux de remédier au chômage, grâce à Fourier, nous le connaissons, et nous n'avons plus qu'à en tenter l'application.

Je trouve dans le second volume de sa théorie de l'*Unité universelle*, page 5, le passage suivant : « Les fabriques sont nécessaires dans tous les modes d'association, mais sans travaux champêtres, il est impossible d'organiser une association régulière et bien équilibrée. »

Je suis entièrement de son avis, et je considère l'explication combinée de l'agriculture et de l'industrie, non-seulement comme le meilleur remède au chômage, mais encore comme le seul moyen d'amener à prendre part aux travaux de l'association, tous les actionnaires riches comme pauvres.

Le jour où nous aurons résolu ce problème, où nos actionnaires seront non-seulement nos coopérateurs comme bailleurs de fonds, mais où ils

viendront se mêler à nos travaux et nous aider de leur expérience et de leurs bras, nous pourrons dire que nous avons réhabilité le travail.

Le jour donc où nous penserons que le moment est arrivé de marcher plus avant dans le perfectionnement de notre œuvre, le conseil de gérance devra rassembler sa cohorte d'associés et leur parler ainsi :

Nous sommes associés pour exploiter particulièrement la fabrication de la chaussure à Blois[1]; mais comme au nombre des principaux inconvénients de toute industrie manufacturière, se trouve le chômage, véritable fléau social, qui en quelques mois dévore les produits des moments de labeur, nous venons vous indiquer un remède à ce fléau dont vous avez tous à souffrir.

Le remède est dans l'exploitation sagement combinée de l'agriculture et de l'industrie que nous exploitons actuellement. Nous venons donc vous proposer d'affermer à long bail, avec promesse de vente si nous voulons acheter plus tard, une propriété située sur le bord d'un cours d'eau. La propriété qui pourra le mieux remplir le but que nous nous proposons devra se composer d'au moins 50 hectares de terrain en prés, bois, terres et vignes, si c'est possible; elle devra ne pas être éloignée de plus de 6 kilomètres de la ville ou 10 kilomètres s'il y a une gare de chemin de fer.

Nous croyons le moment venu, mes chers amis, d'entrer dans une nouvelle phase de la vie d'association; ne croyez pas que nous allons pour arriver à ce but vous imposer des charges ou restreindre votre liberté. Au contraire, votre

liberté, que nous avons été obligé jusqu'à ce jour d'enchaîner quelquefois, nous la voulons plus complète encore, persuadés qu'il n'en résultera aucun mal pour notre œuvre; en fait de sacrifices, nous ne vous en demandons aucun ; ce que nous voulons, c'est essayer de doubler vos bénéfices en associant l'agriculture à notre industrie.

Comme par le passé, les bénéfices seront répartis selon le principe incontestablement juste posé par Fourier : capital, travail et talent.

Ce seront les ouvriers qui seront leurs propres juges pour la distribution de la part qui sera accordée au talent.

(*A suivre*) ED. BOURDAIN

LA FEMME ET LA CONFESSION

(Suite)

Et c'est la femme qui, dans ce grand œuvre de vie, est l'instrument le plus noble et le plus élevé, c'est elle qui enfante en gémissant, qui nourrit de son sein divin, qui nous élève avec son cœur. C'est elle qui aime et se dévoue.

Et c'est elle que les hommes méprisent et vilipendient à la moindre faute qu'elle fait, au moindre faux pas, à la moindre faiblesse.

Le catholicisme en a fait quelque chose d'odieux: l'instrument de Satan et, dans les mains de cette religion bâtie de crimes et de sottises, ce que Dieu a créé de plus noble est devenu ce qu'il y a de plus vil. Ce sont des hommes, rien

que des hommes, qui ont construit cet édifice anti-religieux de catholicisme.

Les législateurs ont écrit au fer rouge sur son beau front qu'elle n'avait aucun droit dans les choses de la vie du globe. Elle paiera tous les impôts, ont-ils décrété dans leur sagesse, elle aura toutes les charges ; à ses devoirs de femme elle joindra, par surcroit, tous les devoirs des hommes ; mais elle ne votera pas, elle obéira, elle servira, elle n'aura de place au soleil qu'une toute petite toujours trop grande pour son intelligence, sa bassesse et sa nullité. Ce sont des hommes, rien que des hommes, qui ont fait les lois.

Et la guerre, et la haine, et le vol, dévorent et déchirent cette pauvre Humanité maudite jusque dans ses entrailles.

Les médecins n'ont-ils pas dit que la femme avait le cerveau trop petit et qu'elle ne pouvait penser ? C'est donc bien vrai qu'elle ne doit pas voter et le dernier valet d'écurie (1) vaut plus qu'elle, car elle a le cerveau plus grand. Les médecins n'ont-ils pas dit qu'elle avait des poumons plus grands, qu'elle avalait plus d'air et que par conséquent elle n'avait pas besoin de manger autant qu'un homme ? On a donc bien raison de la payer deux fois moins cher qu'un homme pour un même travail et c'est justice de réparer, en rétablissant l'équilibre, l'injustice odieuse du

(1) Ce n'est point un terme de mépris que nous employons là, tout travailleur est noble.

Créateur envers le sexe le plus fort et le plus deshérité! Ce sont les hommes, rien que les hommes, qui exercent la médecine et font de la physiologie.

Et les femmes meurent de faim, et les enfants s'étiolent et l'humanité dégénère et s'atrophie.

Et le jeune homme! Celui qui doit à l'amour les plus douces émotions de sa vie, qui lui doit ses plus nobles élans et qui, sans la femme, ne serait qu'une grande misère! C'est lui qui va la défendre et la relever!

Non. Celui-là, c'est le plus lâche.

Après avoir obtenu d'une femme, à force de promesses, d'hypocrisie et de mensonges, toutes ses faveurs, il l'abandonne avec son enfant sur les bras. Pouvait-il rien faire de plus ignoble et de plus lâche? Eh bien! ce n'est pas assez, la coupe d'ignominie ne serait pas assez pleine s'il ne montrait encore du doigt, s'il ne vilipendait, ne conspuait et ne déshonorait celle qu'il devrait adorer et bénir, entourer de soins et de prévenances. Tant d'injustice et de lâcheté sont bien faits pour exciter l'indignation de tous les cœurs honnêtes. « A la vue de tant de pièges tendus sous les pieds de la jeunesse, disait Marat, de tant d'appâts offerts à l'innocence, de tant de violences faites à la faiblesse, quelle âme juste n'excuserait les fautes d'un sexe fragile que nous avons assujetti aux plus rudes devoirs; et à la vue de tant de victimes de notre perfidie, quelle âme sensible ne serait touchée de

pitié? Mais ce n'est pas la pitié, c'est l'indignation que je voudrais exciter dans les cœurs. Quoi! la duplicité, la fourberie, l'hypocrisie, le mensonge, le parjure, ne seront pas blâmables chez les hommes; et chez les femmes la sensibilité, la crédulité, la faiblesse seraient à jamais flétrissantes? Au lieu d'être leurs soutiens nous ne saurons que les tromper, et après avoir été les vils corrupteurs il nous sera permis d'en être les lâches tyrans? De quel droit nous jouons-nous ainsi de leur fragilité? De quel droit nous arrogeons-nous sur elle une autorité tyrannique? »

Le catholicisme a-t-il le droit de dire que la femme est le suppôt de Satan? Les médecins ont-ils le droit de dire qu'elle est inférieure à l'homme? Le juge est-il juste en lui refusant le droit de voter? Non, tout cela n'est qu'injustice et préjugé, car la femme est l'égale de l'homme et c'est elle qui représente le sens moral. « La moralité de la femme, dit Bonneville de Marsangy (1), est généralement supérieure à celle de l'homme. Si les poètes continuent à appeler les femmes le beau sexe, les hommes sérieux et justes doivent leur décerner une qualification non moins méritée, celle de sexe bon. »

(A suivre) RENÉ CAILLIÉ.

---

(1) Etude sur la moralité comparée de la femme et de l'homme au point de vue de l'amélioration des lois et des progrès de la civilisation.

Preuves de la Vie éternelle et de la Communion des vivants et des morts.

Sous ce titre nous insèrerons les procès-verbaux des groupes spiritualistes et des personnes sérieuses qui auront obtenu des preuves de manifestations dites spirites. C'est une véritable enquête scientifique que nous ouvrons.

Procès-verbal d'une séance de spiritualisme scientifique

Nantes, le 30 septembre 1877.

DOCUMENT I.

Un des membres de la Société évoque l'esprit de sa mère, aussitôt le médium ressent une secousse, se met à faire tous les gestes d'une fileuse arrangeant sa quenouille, tirant l'étoupe, se mouillant l'index et le pouce de la main gauche pour lisser le fil qui semblait réellement exister ; et de la main droite faisait tourner le fuseau pour tordre le fil ; puis, une fois tordu, il le roulait sur le fuseau et recommençait ainsi à tirer l'étoupe mouillant et tordant le fil, cela en causant à son fils.

Ah ! disait l'esprit évoqué, — autrefois j'ai bien filé, mon fils, pour vous élever tous, j'ai passé bien des nuits ; aujourd'hui je me présente ici avec les attributs frappants de mon existence sur la terre afin de vous prouver que c'est bien votre mère qui vient répondre à votre appel.

Merci, dit-elle encore, de m'avoir fait venir parmi vous, adieu, je m'en vais parce que d'autres esprits veulent se communiquer.

Tous les membres réunis ne purent retenir leurs larmes à cette évocation saisissante et le fils lui-même pleurait en disant : Oh ! c'est bien vrai, ma mère avait la passion de filer même pendant la nuit, au point d'en avoir des discussions avec mon père, etc., etc.

Signé : Rondet, président; Mesdames Sarraméa, Houblebrèque, Raclard, Aupol de Villers, Rivière, Rimmel. MM. Magnan, Ch. de Jam., etc. etc.



DIEU ET LA CRÉATION

PAR RENÉ CAILLIÉ

INGÉNIEUR

Deux fascicules, 3 fr. franco

JOURNAUX RECOMMANDÉS

La Revue Spirite, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris. — 10 fr. par an.

Le Messager, bi-mensuel, 5 fr. par an, boulevard de la Sauvenière, Liège.

Le Spiritisme, 39 et 41, passage Choiseul, bi-mensuel, 4 fr. par an, Paris.

La Lumière, bi-mensuel, 6 fr. par an, boulevard Montmorency, Paris.

Le Phare, 4 fr. par an, 21, rue du Pont-d'Isle, à Liège.

Lumière et Liberté, 3 fr. par an, rue des Voirons, 8, à Genève.

Le Papillon, dirigé par Mme Audouard, 57, rue Saint-Roch, Paris. — 13 fr. par an.

Le Gérant, LESSARD.

Nantes. — Imp. Péault, Renact & Cie, rue Santeuil, 8.

Lessard